MSSanté
Système de messageries sécurisées, données protégées.



Qu’est-ce que la MSSanté ?

Présentation type

C’est quoi la Messagerie Sécurisée de Santé ?

Une **adresse mail sécurisée** selon le cadre réglementaire français

pour échanger **des données de santé ou des données sensibles** de patients et usagers

par des **professionnels de santé habilités par la loi**

Contrairement à une messagerie « grand public » (Gmail, Outlook, …), une MSSanté garantit :

- ✓ **Authentification forte** (identité vérifiée – CPS / e-CPS)
- ✓ **Chiffrement des échanges** (certificats délivrés par l’ANS)
- ✓ **Accès réservé aux professionnels habilités** (structures et professionnels référencés en liste blanche)
- ✓ **Adresses déclarées** et publiées dans l’Annuaire Santé
- ✓ **Hébergement certifié HDS** en Europe

- Les échanges MSSanté ne doivent concerner que les **données à caractère personnel (données de santé, données sensibles)** du patient.
- Les échanges MSSanté doivent être **strictement nécessaires à la coordination ou à la continuité des soins, à la prévention ou au suivi médico-social et social** du patient peuvent être échangées
- Le patient doit être **informé de son droit d’opposition** à l’échange.

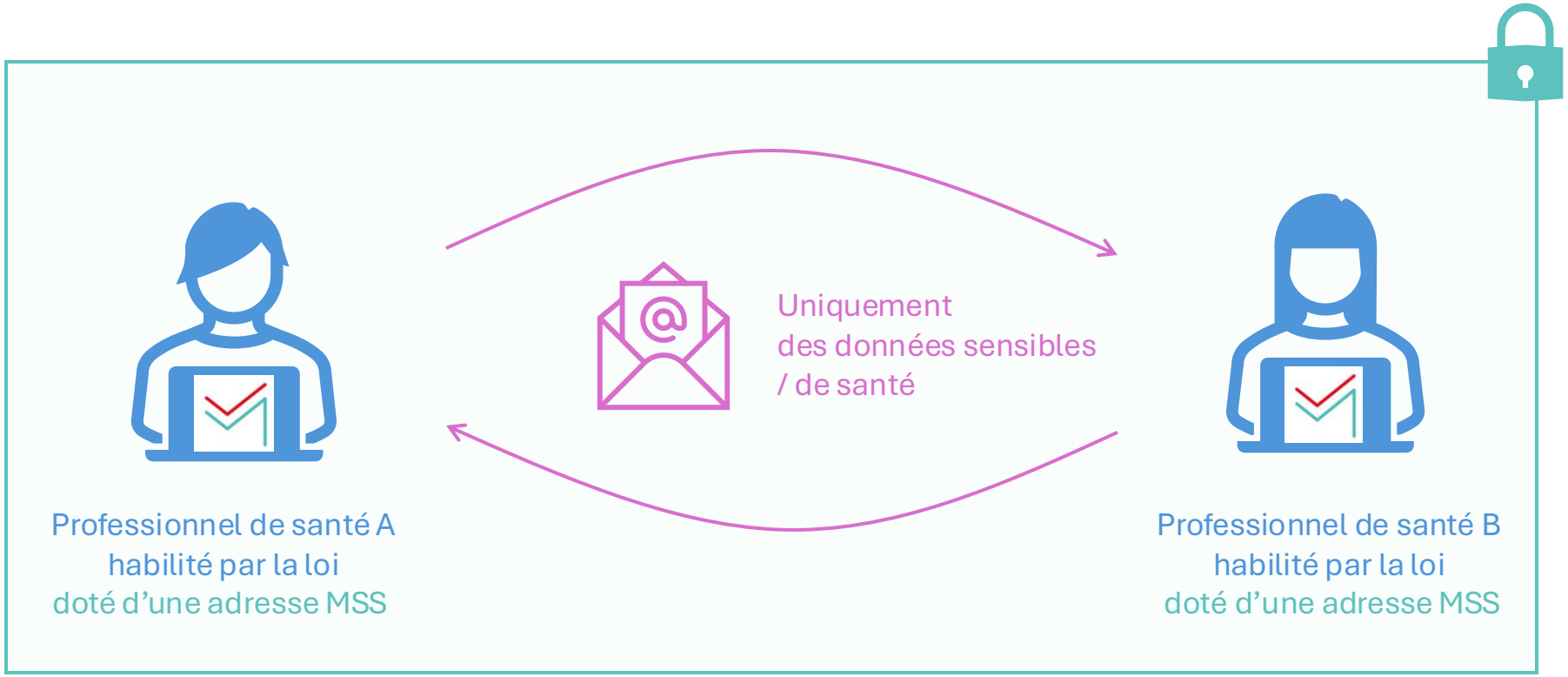
Sources : Code de la Santé Publique (Article L1110-4), RGPD, Loi informatique et libertés

- **Professionnels de santé** : médecin, pharmaciens, sage-femmes, masseur-kinésithérapeute, etc.
- **Professionnels du médico-social, du social et autres** : Assistants de services sociaux, Accompagnants éducatifs et sociaux, Assistants maternels, Chiropracteurs, Psychothérapeutes, Psychologues, Ostéopathes, etc.

Source : Code de la Santé Publique (Article R1110-2)

C’est quoi la Messagerie Sécurisée de Santé ?

La Messagerie Sécurisée de Santé (MSSanté) est
une **adresse mail sécurisée**
pour échanger **des données de santé ou des données sensibles** de patients,
par des **professionnels de santé habilités par la loi**.



Pourquoi passer à la Messagerie Sécurisée de Santé ?



Gain de sécurité

Adieu données de patients envoyées de manière non sécurisée (messagerie standard, fax, …)



Gain de temps

Adieu recherche laborieuse d'un contact de pair
Adieu scan, destruction, archivage et stockage de documents papiers



Gain de traçabilité

Adieu mauvaise communication et coordination interne et externe, perte de données

Comment s'équiper d'une MSSanté ?

01
VÉRIFIER SON ÉLIGIBILITÉ

Je réponds à ces deux critères :

- Je souhaite échanger des données de santé ou des données sensibles de patients
- Je suis un professionnel de santé habilité à échanger de la donnée de santé

Pour aller + loin :

- *Testez son éligibilité : lien à venir*

02
CHOISIR SON TYPE D'ADRESSE

J'ai besoin de

- Échanger de manière personnelle : **adresse MSSanté nominative**
- Échanger au nom de mon service / cabinet / structure : **adresse MSSanté organisationnelle (élargie ou non)**
- Automatiser des envois de documents : **adresse MSSanté applicative**

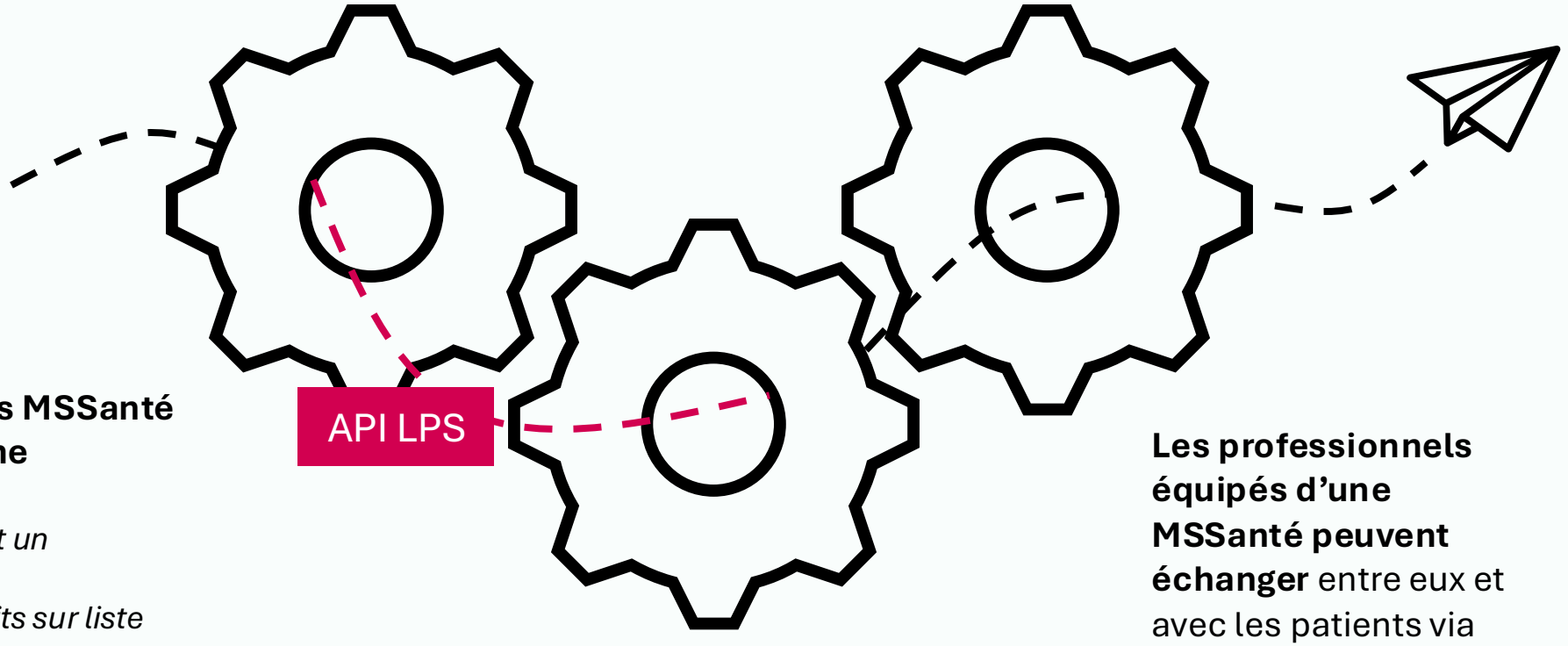
03
SOUSCRIRE À UNE OFFRE MSSanté

Je choisis l'opérateur (privé ou public) chez qui souscrire. Vous pouvez consulter les **offres MSSanté sur le Panorama fourni par l'ANS**

Pour aller + loin :

- *Structure du médico-social ? Consultez le guide de raccordement MSSanté : lien*
- *Établissement hospitalier ? Consultez votre guide de raccordement MSSanté : lien*
- *Besoin d'être accompagné ? Contactez votre référent régional (GRADeS, ARS, CPAM)*

C’est quoi l’Espace de Confiance MSSanté ?



Les opérateurs MSSanté fournissent une MSSanté.

- *Ils respectent un référentiel*
- *Ils sont inscrits sur liste blanche*
- *Ils alimentent l’Annuaire Santé et assurent son actualisation en continue*

Les éditeurs assurent l’intégration de la MSSanté dans le logiciel métier. *Ils respectent un référentiel.*

Les professionnels équipés d’une MSSanté peuvent échanger entre eux et avec les patients via Mon Espace Santé, de manière sécurisée

Comment bien entretenir ma MSSanté ? Les 3 règles d'or

01
MAÎTRISER SES BAL
Pour éviter la confusion et ne rater aucun message

- Identifier toutes ses adresses via l'Annuaire Santé
- Vérifier leur utilisation réelle
- Dépublier ou supprimer ses adresses MSSanté inutilisées
- Déléguer ses adresses MSSanté en cas d'absence

02
ALLÉGER SES BAL
Pour garder une BAL fonctionnelle et disponible

- Vider régulièrement la corbeille
- Supprimer les anciens messages inutiles
- Enregistrer les documents dans les dossiers patients

03
VALORISER SES BAL
Pour être facilement joignable par ses confrères

- Choisir une adresse MSSanté principale par activité
- La diffuser (signature mail, ordonnances, courriers, etc)

⚠ Une mauvaise gestion de ses adresses MSSanté peut entraîner des retards de prise en charge, des pertes d'informations ou encore des risques de violation de données.

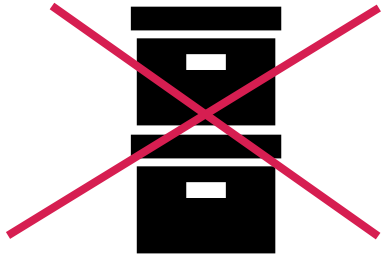
Pour aller + loin :
- Consultez l'Annuaire Santé : lien
- Consultez le flyer « Les 3 règles d'or de l'hygiène des adresses MSSanté » : lien

Les usages et mésusages d'une adresse MSSanté



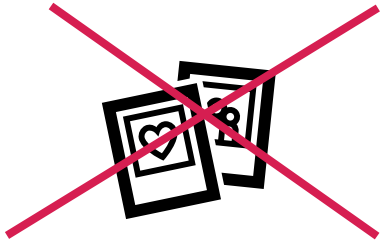
Envoyer les **informations de patients nécessaires dans la coordination des soins aux professionnels de santé** habilités et concernés

Ex : compte rendu post-opératoire, scanner, ordonnance, lettre d'adressage, …



La MSS n'est pas un espace de stockage ou d'archivage de données patients. Ces dernières doivent impérativement être intégrées au logiciel métier.

Désolé vous devrez trier votre boîte mail



La MSS n'est pas une messagerie standard, pour informer ses pairs sur des sujets extérieurs aux données patients.

Désolé vous ne pourrez pas envoyer des données de facturation

L’interconnexion entre MSSanté et Mon Espace Santé

Mon Espace Santé



Mon Espace Santé **contient une Messagerie Sécurisée de Santé qui permet aux professionnels de santé de contacter et d’échanger avec leurs patients**. Seul le professionnel de santé peut initier ou clore l’échange. Le patient peut bloquer certains professionnels de santé *(ex. un proche médecin)*



Le patient **peut enregistrer dans son dossier médical d'Espace Santé les documents reçus des professionnels de santé via la MSSanté** *(ex. ordonnances, compte-rendu d’examens de biologie)*

L’interconnexion entre MSSanté et Mon Espace Santé

Le Professionnel peut retrouver l'INS dans le **Dossier patient** de son logiciel métier, ou faire appel au **téléservice INSi** si son logiciel le permet

Le patient peut obtenir son adresse sur la **page Messagerie**, et sur la première page de sa « **Synthèse de mon profil** » après l’avoir téléchargée



Le patient **peut enregistrer dans son dossier médical d'Espace Santé les documents reçus des professionnels de santé via la MSSanté** *(ex. ordonnances, compte-rendu d’examens de biologie)*

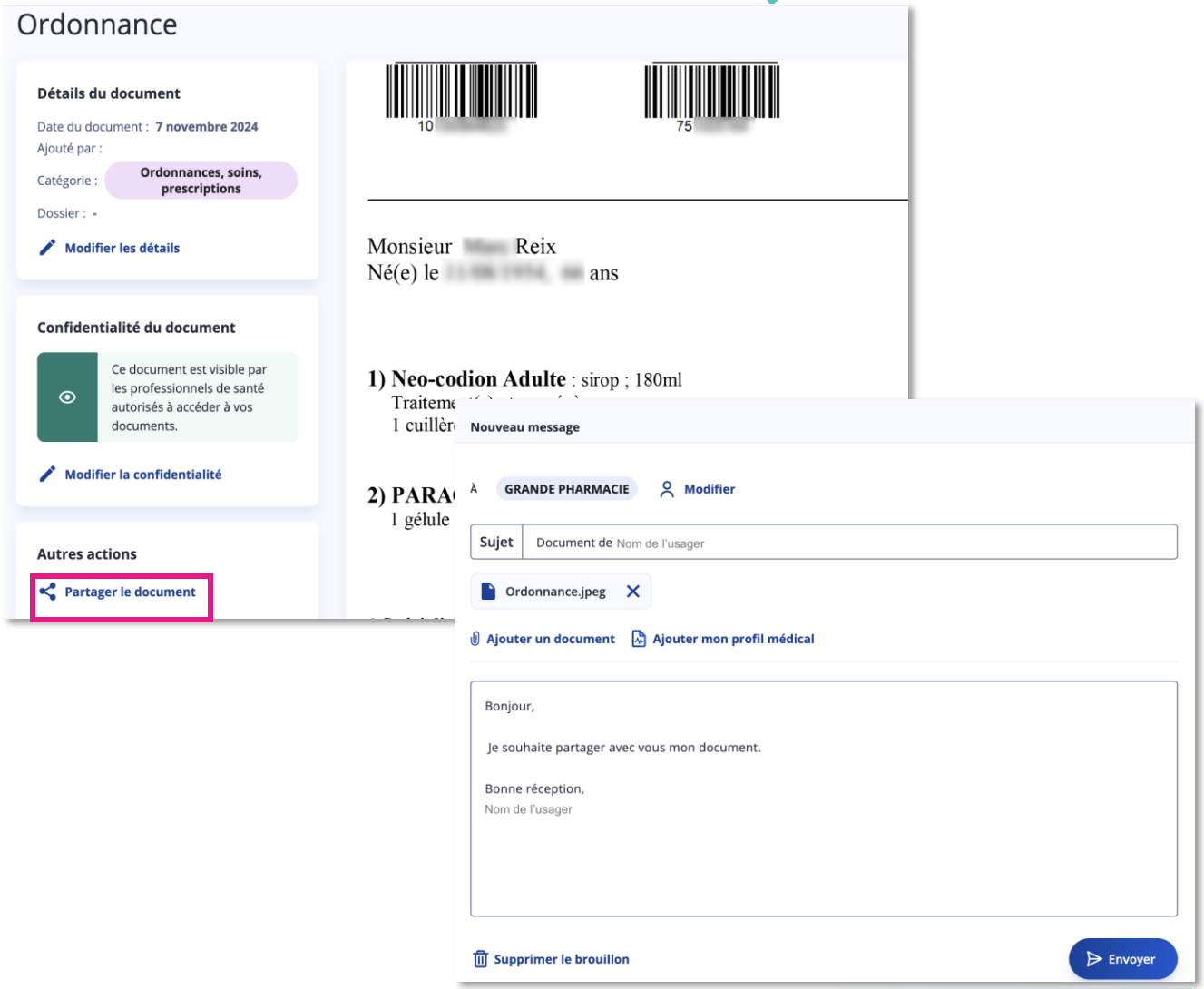
Plus d’informations sur : mssante.fr/is/doc-technique

L'interconnexion entre MSSanté et Mon Espace Santé

Un usager peut contacter directement une pharmacie équipée d'une BAL ORG afin notamment de lui **partager une ordonnance.** Il lui suffit de :

1. **Chercher dans ses « Documents »** celui qu'il souhaite partager à sa pharmacie
2. **Sélectionner la pharmacie souhaitée** parmi celles qu'il a déjà fréquentées ou la rechercher via le moteur de recherche dédié
3. **Envoyer le message pré-rempli** (après modification si besoin)

La pharmacie reçoit le message dans sa BAL MSSanté organisationnelle, et peut préparer les médicaments de l'usager. Il pourra les obtenir en présentant son ordonnance papier.



Glossaire des liens MSSanté évoqués dans ce support

- Comprendre la MSSanté en vidéo et tester votre bonne compréhension : cliquer ici
- Parcourir les usages possibles de la MSSanté : page en cours de création (voir ici)
- Consulter la FAQ MSSanté : cliquer ici
- Tester son éligibilité à la MSSanté : page en cours de création (voir ici)
- Consultez le panorama des offres MSSanté : cliquer ici
- Rechercher la MSSanté d'un pair sur l'Annuaire Santé : cliquer ici
- Connaître les 3 règles d'or d'une bonne hygiène de son adresse MSSanté : cliquer ici
- Savoir déléguer son adresse MSSanté : cliquer ici
- Se renseigner sur le cadre réglementaire : cliquer ici